



LOIRE ATLANTIQUE
Montrelais

Commune de Montrelais

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit mars, à 20H00 le Conseil Municipal, s'est réuni exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, à la Salle « Les Roussoles », sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs : JAMIN Joël Maire, JOUSSET Jean-Yves, LUBERT Philippe, DUTORDOIR Florence, AUBRY Laurent, BRIERE Sophie, HAMARD Emilie, FOULONNEAU Céline, CERISIER Nicole.

Excusés avec procuration : GUILLOTEAU Freddy a donné procuration à JOUSSET Jean-Yves

BROCHARD Francis a donné procuration à AUBRY Laurent

BIGOT Noémie a donné procuration à LUBERT Philippe

Excusés : GANDON Philippe

Secrétaire de séance : FOULONNEAU Céline

Secrétaire auxiliaire : GOUPILLE Béatrice

Nombre de conseillers en exercice	13
Nombre de conseillers présents	9
Nombre de conseillers ayant donné procuration	3
Date de la convocation	18/03/2022

DCM-2022/03-n°4-7.2.3 : Taux d'imposition 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **N'AUGMENTE PAS** les taux d'imposition 2022.

Taux d'imposition		
	Taux 2021	Taux 2022
Taxe sur le foncier bâti :	30,98%	30,98%
Taxe sur le foncier non bâti :	52,57%	52,57%

Le 28 Mars 2022

Le Maire,

Joël JAMIN

